

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Loblaw annonce ses résultats pour le deuxième trimestre de 2022

BRAMPTON, ONTARIO, Le 27 juillet 2022 Les Compagnies Loblaw Limitée (TSX : L) (« Loblaw » ou la « société ») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers non audités pour le deuxième trimestre clos le 18 juin 2022.¹⁾

Loblaw a enregistré de solides résultats opérationnels et financiers en continuant à faire preuve d'excellence en matière de vente au détail dans ses secteurs principaux tout en poursuivant ses initiatives de croissance et d'efficacités. La performance du secteur des pharmacies au détail a continué de donner lieu à une augmentation des marges dans leur ensemble, le chiffre d'affaires ayant bénéficié de la croissance enregistrée au sein des catégories de produit de l'avant du magasin dont les marges sont plus élevées. La tendance positive observée dans le secteur de l'alimentation au détail s'est poursuivie grâce aux bons résultats affichés par les magasins conventionnels de la société par rapport à ceux de même catégorie et à la croissance du chiffre d'affaires de ses bannières à escompte, témoignant de la vigueur des magasins de type « hard discount » No Frills^{MD} et Maxi^{MD} et de la marque contrôlée sans nom^{MD}, axée sur la valeur.

« Loblaw a enregistré des résultats soutenus tant sur le plan opérationnel que financier, les clients ayant su reconnaître la valeur, la qualité et la commodité qu'offrent nos différents formats de magasins, nos produits de marques contrôlées et notre programme de fidélisation *PC Optimum* », a déclaré Galen G. Weston, Président du Conseil et Président de Les Compagnies Loblaw Limitée. « Au cours du trimestre, nous avons également continué à exécuter notre plan de croissance stratégique, avec la clôture de l'acquisition de Lifemark Health Group, qui vient élargir notre offre de services de soins de santé et ajouter une nouvelle dimension à notre raison d'être, qui consiste à aider les Canadiens à Vivre bien, vivre pleinement. »

FAITS SAILLANTS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2022

- Les produits se sont établis à 12 847 millions de dollars, en hausse de 356 millions de dollars, ou 2,9 %.
- Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 12 623 millions de dollars, en hausse de 341 millions de dollars, ou 2,8 %.
 - Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail (Loblaw) a augmenté de 0,9 %.
 - Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail (Shoppers Drug Mart/ Pharmaprix) a augmenté de 5,6 %.
- Le chiffre d'affaires tiré du commerce électronique a reculé de 17,5 %, alors que les ventes en ligne avaient augmenté au cours de l'exercice précédent en raison des mesures de confinement.
- Le résultat d'exploitation s'est établi à 742 millions de dollars, en baisse de 10 millions de dollars, ou 1,3 %. Le résultat d'exploitation a subi une incidence négative de 111 millions de dollars découlant d'une charge relative à une question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque le Choix du Président (la « Banque PC »).
- Le montant ajusté du BAIIA²⁾ s'est établi à 1 499 millions de dollars, en hausse de 128 millions de dollars, ou 9,3 %.
- Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾ du secteur Vente au détail s'est établi à 31,4 %, ce qui représente une hausse de 50 points de base.
- Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est établi à 387 millions de dollars, en hausse de 12 millions de dollars, ou 3,2 %. Le bénéfice net dilué par action ordinaire s'est établi à 1,16 \$, ce qui représente une augmentation de 0,07 \$, ou 6,4 %. Le bénéfice net dilué par action ordinaire a subi une incidence négative de 0,25 \$ par action ordinaire découlant d'une charge liée à une question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC.
- Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾ s'est établi à 566 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 102 millions de dollars, ou 22,0 %.
- Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire²⁾ s'est établi à 1,69 \$, en hausse de 0,34 \$, ou 25,2 %.
- La société a racheté, aux fins d'annulation, 5,4 millions d'actions ordinaires à un coût de 607 millions de dollars et a engagé des dépenses d'investissement de 302 millions de dollars. Les flux de trésorerie disponibles²⁾ du secteur Vente au détail se sont chiffrés à 840 millions de dollars.
- La société a acquis Lifemark Health Group (« Lifemark ») le 10 mai 2022, ce qui renforce son rôle croissant en tant que fournisseur de services de soins de santé grâce à un réseau de solutions de santé et de bien-être accessibles en personne et en ligne.
- Livraison rapide *PC Express*TM a annoncé son intention de proposer, en collaboration avec DoorDash, des délais de livraison accélérés de 30 minutes ou moins pour les produits d'épicerie et de consommation courante.

Voir les notes de fin de document à la fin du présent communiqué de presse.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS ET SECTORIELS

Le tableau qui suit présente les principales mesures de rendement de la société par secteur ainsi qu'en fonction du chiffre d'affaires des magasins comparables.

Pour les périodes closes le 18 juin 2022 et le 19 juin 2021 (en millions de dollars canadiens)	2022 (12 semaines)				2021 (12 semaines)			
	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Chiffres consolidés
Produits	12 623 \$	297 \$	(73) \$	12 847 \$	12 282 \$	272 \$	(63) \$	12 491 \$
Montant ajusté de la marge brute ²⁾	3 962 \$	266 \$	(73) \$	4 155 \$	3 793 \$	231 \$	(63) \$	3 961 \$
Montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage ²⁾	31,4 %	s.o.	— %	32,3 %	30,9 %	s.o.	— %	31,7 %
Résultat d'exploitation	811 \$	(69) \$	— \$	742 \$	708 \$	44 \$	— \$	752 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation ²⁾	938	42	—	980	830	44	—	874
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 445 \$	54 \$	— \$	1 499 \$	1 316 \$	55 \$	— \$	1 371 \$
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	11,4 %	s.o.	— %	11,7 %	10,7 %	s.o.	— %	11,0 %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	135 \$	17 \$	— \$	152 \$	145 \$	16 \$	— \$	161 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières	135	17	—	152	145	16	—	161
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	676 \$	(86) \$	— \$	590 \$	563 \$	28 \$	— \$	591 \$
Impôt sur le résultat				162 \$				157 \$
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ²⁾				221				190
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle				38 \$				56 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social				3				3
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société				387 \$				375 \$
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾				566				464
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)				1,16 \$				1,09 \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ²⁾ (en dollars)				1,69 \$				1,35 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation - dilué (en millions)				334,4				342,9

Pour les périodes closes le 18 juin 2022 et le 19 juin 2021 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2022 (12 semaines)		2021 (12 semaines)	
	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires des magasins comparables	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires des magasins comparables
Secteur de l'alimentation au détail	8 981 \$	0,9 %	8 878 \$	(0,1)%
Secteur des pharmacies au détail	3 642	5,6 %	3 404	9,6 %
Médicaments sur ordonnance et services de soins de santé	1 813	6,1 %	1 656	17,2 %
Produits de l'avant du magasin	1 829	5,2 %	1 748	3,6 %

SECTEUR VENTE AU DÉTAIL

- Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 12 623 millions de dollars, en hausse de 341 millions de dollars, ou 2,8 %.
 - Le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail (Loblaw) s'est établi à 8 981 millions de dollars et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 0,9 % (diminué de 0,1 % en 2021).
 - L'indice des prix à la consommation calculé selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin s'est établi à 9,6 % (0,5 % en 2021), ce qui est essentiellement semblable à l'inflation interne du prix des aliments de la société.
 - La taille du panier d'épicerie a fléchi et l'achalandage en magasin a augmenté.
 - Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail (Shoppers Drug Mart/Pharmaprix) s'est établi à 3 642 millions de dollars et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail s'est accru de 5,6 % (9,6 % en 2021), le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé ayant augmenté de 6,1 % (17,2 % en 2021) et le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin ayant augmenté de 5,2 % (3,6 % en 2021). Le chiffre d'affaires tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé tient compte de produits de 49 millions de dollars provenant de Lifemark depuis la date de l'acquisition. Les produits provenant de Lifemark sont exclus du chiffre d'affaire des magasins comparables.
 - Si l'on tient compte seulement des magasins comparables, le nombre d'ordonnances exécutées a augmenté de 2,3 % (0,3 % en 2021) et la valeur moyenne des ordonnances a augmenté de 3,6 % (15,9 % en 2021).
- Le résultat d'exploitation s'est établi à 811 millions de dollars, en hausse de 103 millions de dollars, ou 14,5 %.
- Le montant ajusté de la marge brute²⁾ s'est établi à 3 962 millions de dollars, en hausse de 169 millions de dollars, ou 4,5 %. Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾ s'est établi à 31,4 %, en hausse de 50 points de base, en raison principalement des variations favorables dans la composition du chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail et du secteur des pharmacies au détail. Les marges du secteur de l'alimentation au détail sont demeurées stables.
- Le montant ajusté du BAIIA²⁾ s'est établi à 1 445 millions de dollars, en hausse de 129 millions de dollars, ou 9,8 %, en raison de l'augmentation du montant ajusté de la marge brute²⁾, partiellement contrebalancée par la hausse des frais de vente et charges générales et administratives. Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires se sont établis à 19,9 %, ce qui représente une baisse de 30 points de base. La diminution favorable de 30 points de base s'explique essentiellement par la baisse des coûts liés à la COVID-19, partiellement contrebalancée par les coûts plus élevés découlant de la normalisation des charges à la suite des mesures de confinement.
- Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont établis à 621 millions de dollars, en hausse de 18 millions de dollars, ou 3,0 %, en raison essentiellement de l'augmentation des actifs liés aux TI et des biens loués. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ») et de Lifemark de 114 millions de dollars (117 millions de dollars en 2021).
- Le 10 mai 2022, la société a acquis Lifemark pour 832 millions de dollars. Lifemark est le plus important fournisseur de services ambulatoires en matière de physiothérapie, de massothérapie, d'ergothérapie, de chiropratique, de santé mentale ainsi que d'autres services auxiliaires de réadaptation par l'entremise de plus de 300 cliniques au Canada. Lifemark a généré des produits de 49 millions de dollars et un bénéfice net négligeable depuis la date de l'acquisition. Le bénéfice net tient compte de l'amortissement de 3 millions de dollars lié aux immobilisations incorporelles acquises.
- Au total, 1 magasin du secteur de l'alimentation et du secteur des pharmacies a ouvert ses portes et 1 les a fermées, ce qui a donné lieu à une augmentation nette de la superficie en pieds carrés du secteur Vente au détail de 0,1 million de pieds carrés, ou 0,1 %.

SECTEUR SERVICES FINANCIERS

- Les produits se sont établis à 297 millions de dollars, en hausse de 25 millions de dollars, ou 9,2 %. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation des produits d'intérêts et des frais liés aux cartes de crédit découlant de la normalisation des soldes des créances sur cartes de crédit ainsi qu'à l'augmentation des commissions d'interchange attribuable aux dépenses accrues des clients, en partie contrebalancées par la diminution du chiffre d'affaires attribuable aux kiosques *La Boutique Mobile*^{MC}.
- La perte avant impôt sur le résultat s'est établi à 86 millions de dollars, ce qui représente un recul de 114 millions de dollars. Le secteur Services financiers continue de bénéficier de la reprise des activités économiques; cependant, le bénéfice a fléchi en raison principalement de l'incidence d'une charge de 111 millions de dollars liée à une question relative aux taxes à la consommation.
- Le 19 juillet 2022, la Cour de l'impôt du Canada (la « Cour de l'impôt ») a rendu sa décision concernant la Banque PC, une filiale de la société. La Cour de l'impôt a statué que la Banque PC n'a pas le droit de réclamer des crédits de taxe sur les intrants théoriques à l'égard de certains paiements qu'elle a versés à Loblaws Inc. relativement à des rachats de points de fidélisation. La Banque PC prévoit faire appel de cette décision.

Bien que la société croie au bien-fondé de sa position, elle a comptabilisé une charge de 111 millions de dollars, y compris les intérêts, au cours du deuxième trimestre. La société estime que cette provision est suffisante pour couvrir son passif depuis la période initiale de réévaluation en 2009 jusqu'à la clôture du deuxième trimestre de 2022, si l'appel ne donne pas les résultats escomptés.

PERSPECTIVES³⁾

Loblaw continuera à faire preuve d'excellence en matière de vente au détail dans ses secteurs principaux que sont l'alimentation et la pharmacie tout en assurant la progression de ses initiatives de croissance en 2022. En cette troisième année de pandémie, les différents secteurs d'activité de la société demeurent bien positionnés pour répondre aux besoins des Canadiens. Toutefois, la société ne peut prédire les répercussions exactes qu'auront la pandémie de COVID-19, la volatilité qui en découle ni le contexte inflationniste sur ses résultats financiers de 2022.

Pour l'exercice complet, la société s'attend toujours à :

- ce que ses activités de vente au détail dégagent une croissance du bénéfice plus élevée que celle du chiffre d'affaires;
- procéder à des dépenses en immobilisations de l'ordre d'environ 1,4 milliard de dollars, déduction faite du produit tiré de la cession d'immeubles, en raison d'investissements supplémentaires dans les magasins et le réseau de distribution;
- rembourser du capital aux actionnaires en allouant une portion importante des flux de trésorerie disponibles au rachat d'actions.

Compte tenu de son rendement tant opérationnel que financier depuis le début de l'exercice et du momentum observé au terme du deuxième trimestre, la société prévoit pour l'exercice complet une croissance du montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire²⁾ s'établissant entre 15 % et 20 %.

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE (« ESG »)

Au cours du deuxième trimestre, la société a continué à réaliser des progrès en ce qui concerne ses piliers ESG :

- *Lutter contre les changements climatiques* : Loblaw a annoncé l'élimination graduelle des sacs en plastique distribués aux caisses partout au pays d'ici le début de 2023 et a instauré des projets pilotes de contenants réutilisables dans certains magasins. La société continue à inciter l'industrie et les fournisseurs à adopter les Règles d'or de la conception en vue de l'adoption d'emballages améliorés utilisant moins de plastique, en collaboration avec le Pacte canadien sur les plastiques.
- *Favoriser l'équité sociale* : Dans le cadre d'efforts annuels en matière d'investissements communautaires générant près de 100 millions de dollars, la société a amassé et versé 2 millions de dollars au profit de l'aide humanitaire ukrainienne au pays et à l'étranger, et 2,6 millions de dollars au profit de la santé mentale des femmes, notamment par l'intermédiaire de la Course pour les Femmes AIMEZ VOUS de Shoppers Drug Mart^{MD}/Pharmaprix^{MD}.

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Pour l'exercice à ce jour, la société a racheté 6,7 millions d'actions ordinaires aux fins d'annulation pour un coût de 755 millions de dollars.

La société participe à un régime d'achat automatique d'actions (le « RAAA ») avec un courtier afin de faciliter le rachat de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pendant la période de validité du RAAA, le courtier de la société peut acheter des actions ordinaires à des moments où la société ne serait normalement pas active sur le marché.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué de presse renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires et la conjoncture économique. Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent communiqué de presse, y compris, mais sans s'y limiter, aux rubriques « Résultats d'exploitation consolidés » et « Perspectives ». Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs, et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits dans le rapport de gestion de la société inclus dans son Rapport annuel de 2021 - Revue financière et à la rubrique 4, « Risques », de sa notice annuelle 2021 pour l'exercice clos le 1^{er} janvier 2022.

Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent communiqué de presse. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

DÉCLARATION DE DIVIDENDES

Après la clôture du deuxième trimestre de 2022, le Conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de deuxième rang, série B de :

Actions ordinaires	0,405 \$ par action ordinaire, à payer le 1 ^{er} octobre 2022 aux actionnaires inscrits le 15 septembre 2022
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	0,33125 \$ par action, à payer le 30 septembre 2022 aux actionnaires inscrits le 15 septembre 2022

EXTRAIT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

La société utilise des mesures financières non conformes aux PCGR, qui font l'objet d'un rapprochement et sont décrites en détail à l'annexe 1, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du présent communiqué de presse.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

Le tableau qui suit présente sommairement les différences entre les mesures financières conformes aux PCGR et les mesures financières non conformes aux PCGR de la société, qui font l'objet d'un rapprochement et sont décrites en détail à l'annexe 1.

	2022 (12 semaines)			2021 (12 semaines)		
	Mesures conformes aux PCGR	Éléments d'ajustement	Mesures non conformes aux PCGR ²⁾	Mesures conformes aux PCGR	Éléments d'ajustement	Mesures non conformes aux PCGR ²⁾
Pour les périodes closes le 18 juin 2022 et le 19 juin 2021 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)						
BAIIA	1 375 \$	124 \$	1 499 \$	1 366 \$	5 \$	1 371 \$
Résultat d'exploitation	742 \$	238 \$	980 \$	752 \$	122 \$	874 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	152	—	152	161	—	161
Bénéfice avant impôt sur le résultat	590 \$	238 \$	828 \$	591 \$	122 \$	713 \$
Déduire les éléments suivants :						
Impôt sur le résultat	162	59	221	157	33	190
Participations ne donnant pas le contrôle	38	—	38	56	—	56
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées	3	—	3	3	—	3
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾	387 \$	179 \$	566 \$	375 \$	89 \$	464 \$
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	1,16 \$	0,53 \$	1,69 \$	1,09 \$	0,26 \$	1,35 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation - dilué (en millions)	334,4	—	334,4	342,9	—	342,9

i) Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de la société.

Le tableau qui suit présente sommairement les éléments d'ajustement de la société, qui font l'objet d'un rapprochement et sont décrits en détail à l'annexe 1.

Pour les périodes closes le 18 juin 2022 et le 19 juin 2021 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2022 (12 semaines)	2021 (12 semaines)
Résultat d'exploitation	742 \$	752 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :		
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	111 \$	117 \$
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Lifemark	3	—
Charge relative à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	111	—
Coûts liés à l'acquisition de Lifemark	13	—
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	4	(3)
Charges de restructuration et autres charges connexes	—	8
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	(4)	—
Éléments d'ajustement	238 \$	122 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾	980 \$	874 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	152 \$	161 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières²⁾	152 \$	161 \$
Impôt sur le résultat	162 \$	157 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :		
Incidence fiscale des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt	59 \$	33 \$
Éléments d'ajustement	59 \$	33 \$
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat²⁾	221 \$	190 \$

PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

Rapport annuel de 2021 et Rapport du deuxième trimestre de 2022 à l'intention des actionnaires de la société

Le Rapport annuel de 2021 et le Rapport du deuxième trimestre de 2022 à l'intention des actionnaires de la société sont disponibles sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société, à loblaw.ca, et à sedar.com.

Relations avec les investisseurs

Personne-ressource pour les investisseurs : Roy MacDonald Vice-président, Relations avec les investisseurs 905-861-2243 investor@loblaw.ca	Personne-ressource pour les médias : Kevin Groh Vice-président principal, Affaires corporatives et communications 905-861-2437 pr@loblaw.ca
--	---

Des informations financières supplémentaires ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et du Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque le Choix du Président, filiale de la société. La société procède à un appel à l'intention des analystes peu de temps après la publication de ses résultats financiers trimestriels. Ces appels sont archivés sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société, à l'adresse loblaw.ca.

Téléconférence et webémission

Les Compagnies Loblaw Limitée tiendra une téléconférence et une webémission le 27 juillet 2022 à 10 h (HE).

Pour accéder à la téléconférence, prière de composer le 416-764-8688 ou le 888-390-0546. La rediffusion sera disponible environ deux heures après la téléconférence au 416-764-8677 ou au 888-390-0541, code d'accès 854261#. Pour accéder à la webémission, veuillez cliquer sur l'onglet « Investisseurs » du site loblaw.ca. Préinscription possible.

De plus amples renseignements sur la téléconférence et la webémission se trouvent sur le site Web de Les Compagnies Loblaw Limitée à l'adresse loblaw.ca.

Notes de fin de document du communiqué de presse

- 1) Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs. Voir la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent communiqué de presse et du Rapport annuel de 2021 de la société pour une analyse des principaux facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions et des projections formulées aux présentes et pour connaître les principaux facteurs et hypothèses pris en compte lors de l'établissement de ces énoncés. Le présent communiqué de presse doit être lu en parallèle avec les documents que Les Compagnies Loblaw Limitée dépose, à l'occasion, auprès des autorités en valeurs mobilières et qui peuvent être consultés à sedar.com et à loblaw.ca.
 - 2) Voir la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux PCGR » figurant en Annexe 1 du présent communiqué de presse, qui comprend le rapprochement de ces mesures non conformes aux PCGR avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.
 - 3) À lire en parallèle avec la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent communiqué de presse et du Rapport du deuxième trimestre de 2021 à l'intention des actionnaires de la société.
-

ANNEXE 1 : MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

La société utilise les mesures financières et les ratios financiers non conformes aux PCGR suivants : la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail; le montant ajusté du bénéfice avant impôt sur le résultat, charges d'intérêts nettes et autres charges financières et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (le « montant ajusté du BAIIA »); le montant ajusté de la marge du BAIIA; le montant ajusté du résultat d'exploitation; le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières; le montant ajusté de l'impôt sur le résultat; le montant ajusté du taux d'impôt effectif; le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires; le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire; et les flux de trésorerie disponibles. Elle estime que ces mesures financières et ces ratios financiers non conformes aux PCGR fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer sa performance et sa situation financières, pour les raisons indiquées ci-dessous.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société exclut d'autres éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

Marge brute du secteur Vente au détail, montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail et montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté de la marge brute par secteur avec la marge brute par secteur, laquelle fait l'objet d'un rapprochement avec les produits et le coût des marchandises vendues qui sont présentés dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère la marge brute du secteur Vente au détail et le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail comme des mesures utiles l'aidant à évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail et à prendre des décisions à l'égard de ses activités courantes.

Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail correspond au montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail divisé par les produits du secteur Vente au détail.

	2022				2021			
	(12 semaines)				(12 semaines)			
Pour les périodes closes le 18 juin 2022 et le 19 juin 2021 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total
Produits	12 623 \$	297 \$	(73) \$	12 847 \$	12 282 \$	272 \$	(63) \$	12 491 \$
Coût des marchandises vendues	8 661	31	—	8 692	8 489	41	—	8 530
Marge brute	3 962 \$	266 \$	(73) \$	4 155 \$	3 793 \$	231 \$	(63) \$	3 961 \$
Montant ajusté de la marge brute	3 962 \$	266 \$	(73) \$	4 155 \$	3 793 \$	231 \$	(63) \$	3 961 \$

	2022				2021			
	(24 semaines)				(24 semaines)			
Pour les périodes closes le 18 juin 2022 et le 19 juin 2021 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total
Produits	24 668 \$	571 \$	(130) \$	25 109 \$	23 952 \$	525 \$	(114) \$	24 363 \$
Coût des marchandises vendues	16 963	64	—	17 027	16 626	78	—	16 704
Marge brute	7 705 \$	507 \$	(130) \$	8 082 \$	7 326 \$	447 \$	(114) \$	7 659 \$
Montant ajusté de la marge brute	7 705 \$	507 \$	(130) \$	8 082 \$	7 326 \$	447 \$	(114) \$	7 659 \$

Montant ajusté du résultat d'exploitation, montant ajusté du BAIIA et montant ajusté de la marge du BAIIA

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté du BAIIA avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société qui est présenté dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance de ses activités courantes et sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA correspond au montant ajusté du BAIIA, divisé par les produits.

	2022 (12 semaines)			2021 (12 semaines)		
	Vente au détail	Services financiers	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers	Chiffres consolidés
Pour les périodes closes le 18 juin 2022 et le 19 juin 2021 (en millions de dollars canadiens)						
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société			390 \$			378 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :						
Participations ne donnant pas le contrôle			38			56
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières			152			161
Impôt sur le résultat			162			157
Résultat d'exploitation	811 \$	(69) \$	742 \$	708 \$	44 \$	752 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :						
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	111 \$	— \$	111 \$	117 \$	— \$	117 \$
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Lifemark	3	—	3	—	—	—
Charge relative à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	—	111	111	—	—	—
Coûts de transaction liés à Lifemark	13	—	13	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	4	—	4	(3)	—	(3)
Charges de restructuration et autres charges connexes	—	—	—	8	—	8
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	(4)	—	(4)	—	—	—
Éléments d'ajustement	127 \$	111 \$	238 \$	122 \$	— \$	122 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	938 \$	42 \$	980 \$	830 \$	44 \$	874 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	621	12	633	603	11	614
Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	(114)	—	(114)	(117)	—	(117)
Montant ajusté du BAIIA	1 445 \$	54 \$	1 499 \$	1 316 \$	55 \$	1 371 \$

	2022 (24 semaines)			2021 (24 semaines)		
	Vente au détail	Services financiers	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers	Chiffres consolidés
Pour les périodes closes le 18 juin 2022 et le 19 juin 2021 (en millions de dollars canadiens)						
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société			830 \$			694 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :						
Participations ne donnant pas le contrôle			71			75
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières			294			321
Impôt sur le résultat			285			279
Résultat d'exploitation	1 501 \$	(21) \$	1 480 \$	1 261 \$	108 \$	1 369 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :						
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	228 \$	— \$	228 \$	234 \$	— \$	234 \$
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Lifemark	3	—	3	—	—	—
Charge relative à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	—	111	111	—	—	—
Coûts de transaction liés à Lifemark	16	—	16	—	—	—
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	(4)	—	(4)	(5)	—	(5)
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	(10)	—	(10)	(11)	—	(11)
Charges de restructuration et autres charges connexes	(15)	—	(15)	12	—	12
Éléments d'ajustement	218 \$	111 \$	329 \$	230 \$	— \$	230 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	1 719 \$	90 \$	1 809 \$	1 491 \$	108 \$	1 599 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 242	22	1 264	1 204	20	1 224
Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	(231)	—	(231)	(234)	—	(234)
Montant ajusté du BAIIA	2 730 \$	112 \$	2 842 \$	2 461 \$	128 \$	2 589 \$

Outre les éléments dont il est question plus haut à la section portant sur le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail, le montant ajusté du BAIIA a été touché, le cas échéant, par les éléments suivants :

Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix L'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 6 050 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée. L'amortissement annuel lié aux immobilisations incorporelles acquises s'établira à environ 500 millions de dollars jusqu'en 2024 et diminuera par la suite.

Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Lifemark L'acquisition de Lifemark au deuxième trimestre de 2022 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 299 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée.

Charge relative à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC Au deuxième trimestre de 2022, la société a comptabilisé une charge de 111 millions de dollars, y compris les intérêts. Le 19 juillet 2022, la Cour de l'impôt du Canada (la « Cour de l'impôt ») a rendu sa décision concernant la Banque PC, une filiale de la société. La Cour de l'impôt a statué que la Banque PC n'a pas le droit de réclamer des crédits de taxe sur les intrants théoriques à l'égard de certains paiements qu'elle a versés à Loblaws Inc. relativement à des rachats de points de fidélisation. La Banque PC prévoit faire appel de cette décision.

Coûts de transaction liés à Lifemark Au deuxième trimestre de 2022, la société a comptabilisé dans le résultat d'exploitation des coûts d'acquisition de 13 millions de dollars (16 millions de dollars pour l'exercice à ce jour) liés à l'acquisition de Lifemark.

Profit/perte sur la vente d'immeubles non exploités Au deuxième trimestre de 2022 et pour l'exercice à ce jour, la société a cédé des immeubles non exploités à une tierce partie et comptabilisé un profit de 4 millions de dollars (néant en 2021 et 5 millions de dollars pour l'exercice à ce jour).

Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change La société est exposée aux fluctuations des prix des marchandises et du cours de change du dollar américain. Conformément à sa politique de gestion du risque marchandises, la société a recours à des contrats à terme normalisés et à des contrats à terme de gré à gré négociés en bourse pour atténuer la volatilité des prix du carburant et du cours de change du dollar américain. Ces instruments dérivés ne sont pas acquis à des fins de transaction ou de spéculation. Conformément aux méthodes comptables que la société utilise à l'égard de ses instruments dérivés, la variation de la juste valeur de ces instruments, qui comprend les profits et les pertes réalisés et latents, est comptabilisée dans le résultat d'exploitation. La comptabilisation de ces dérivés sur marchandises et de ces dérivés de change a une incidence sur les résultats présentés par la société; cependant, leur effet économique permet de réduire considérablement les risques connexes découlant des fluctuations des prix des marchandises et du cours de change et des engagements liés au dollar américain.

Charges de restructuration et autres charges connexes La société évalue régulièrement ses initiatives de réduction des coûts ainsi que ses initiatives stratégiques liées à l'infrastructure de ses magasins, à ses réseaux de distribution et à son infrastructure administrative dans le but de s'assurer de maintenir une structure d'exploitation à faibles coûts. Seules les activités de restructuration liées à ces initiatives annoncées publiquement sont considérées comme étant des éléments d'ajustement.

Au deuxième trimestre de 2022, la société n'a pas comptabilisé de charges de restructuration et autres recouvrements ou charges connexes (charges de 8 millions de dollars en 2021). Pour l'exercice à ce jour, la société a comptabilisé des charges de restructuration et autres recouvrements connexes d'environ 15 millions de dollars (charges de 12 millions de dollars en 2021) essentiellement liés à la fermeture annoncée précédemment de deux centres de distribution situés à Laval et à Ottawa. Au premier trimestre de 2022, la société a cédé un des centres de distribution, ce qui lui a rapporté un produit de 26 millions de dollars, et a comptabilisé un profit de 19 millions de dollars, qui a été partiellement contrebalancé par des charges de restructuration et d'autres charges connexes de 4 millions de dollars. La société a investi dans un projet d'agrandissement visant à rendre son centre de distribution de Cornwall plus moderne et plus efficient, afin de desservir ses secteurs de l'alimentation et des pharmacies au détail de l'Ontario et du Québec, et les volumes ont été transférés.

Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières et des charges d'intérêts nettes et autres charges financières qui sont présentés dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance financière sous-jacente et pour la prise de décisions concernant ses activités de nature financière.

Pour les périodes closes le 18 juin 2022 et le 19 juin 2021 (en millions de dollars canadiens)	2022 (12 semaines)	2021 (12 semaines)	2022 (24 semaines)	2021 (24 semaines)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	152 \$	161 \$	294 \$	321 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Recouvrement lié à Glenhuron Bank Ltd.	—	—	11	—
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières	152 \$	161 \$	305 \$	321 \$

Montant ajusté de l'impôt sur le résultat et montant ajusté du taux d'impôt effectif Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté de l'impôt sur le résultat avec l'impôt sur le résultat qui est présenté dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté de l'impôt sur le résultat comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le montant ajusté du taux d'impôt effectif correspond au montant ajusté de l'impôt sur le résultat, divisé par la somme du montant ajusté du résultat d'exploitation diminué du montant ajusté des (recouvrements d'intérêts nets) charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

Pour les périodes closes le 18 juin 2022 et le 19 juin 2021 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2022 (12 semaines)	2021 (12 semaines)	2022 (24 semaines)	2021 (24 semaines)
Montant ajusté du résultat d'exploitation ⁱ⁾	980 \$	874 \$	1 809 \$	1 599 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ⁱ⁾	152	161	305	321
Montant ajusté du bénéfice avant impôt	828 \$	713 \$	1 504 \$	1 278 \$
Impôt sur le résultat	162 \$	157 \$	285 \$	279 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Incidence fiscale des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt ⁱⁱ⁾	59	33	84	62
Recouvrement lié à Glenhuron Bank Ltd.	—	—	33	—
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat	221 \$	190 \$	402 \$	341 \$
Taux d'impôt effectif	27,4 %	26,6 %	24,0 %	26,6 %
Montant ajusté du taux d'impôt effectif	26,7 %	26,6 %	26,7 %	26,7 %

i) Voir le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté des (recouvrements d'intérêts nets) charges d'intérêts nettes et autres charges financières présenté dans les tableaux ci-dessus.

ii) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du résultat d'exploitation, le montant ajusté du BAIIA et le montant ajusté de la marge du BAIIA ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ci-dessus pour obtenir une liste exhaustive des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt.

Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société et le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Pour les périodes closes le 18 juin 2022 et le 19 juin 2021 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2022 (12 semaines)	2021 (12 semaines)	2022 (24 semaines)	2021 (24 semaines)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	390 \$	378 \$	830 \$	694 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(3)	(3)	(6)	(6)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	387 \$	375 \$	824 \$	688 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	390 \$	378 \$	830 \$	694 \$
Éléments d'ajustement (se reporter au tableau suivant)	179	89	201	168
Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	569 \$	467 \$	1 031 \$	862 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(3)	(3)	(6)	(6)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	566 \$	464 \$	1 025 \$	856 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	334,4	342,9	335,5	345,3

	2022 (12 semaines)		2021 (12 semaines)		2022 (24 semaines)		2021 (24 semaines)	
	Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué (perte nette diluée) par action ordinaire	Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué (perte nette diluée) par action ordinaire	Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué (perte nette diluée) par action ordinaire	Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué (perte nette diluée) par action ordinaire
Pour les périodes closes le 18 juin 2022 et le 19 juin 2021 (en millions de dollars canadiens/en dollars canadiens)								
Montant présenté	387 \$	1,16 \$	375 \$	1,09 \$	824 \$	2,46 \$	688 \$	1,99 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	81 \$	0,24 \$	86 \$	0,25 \$	168 \$	0,50 \$	172 \$	0,50 \$
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Lifemark	2	0,01	—	—	2	0,01	—	—
Charge relative à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	86	0,25	—	—	86	0,25	—	—
Coûts de transaction liés à Lifemark	10	0,03	—	—	12	0,04	—	—
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	3	0,01	(2)	—	(8)	(0,02)	(8)	(0,02)
Charges de restructuration et autres charges connexes	—	—	5	0,01	(14)	(0,04)	8	0,02
Recouvrement lié à Glenhuron Bank Ltd.	—	—	—	—	(42)	(0,13)	—	—
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	(3)	(0,01)	—	—	(3)	(0,01)	(4)	(0,01)
Éléments d'ajustement	179 \$	0,53 \$	89 \$	0,26 \$	201 \$	0,60 \$	168 \$	0,49 \$
Montant ajusté	566 \$	1,69 \$	464 \$	1,35 \$	1 025 \$	3,06 \$	856 \$	2,48 \$

Flux de trésorerie disponibles Le tableau qui suit présente le rapprochement, par secteurs d'exploitation à présenter, des flux de trésorerie disponibles avec les entrées nettes liées aux activités d'exploitation. La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile pour évaluer la trésorerie qu'elle peut affecter à des activités de financement et d'investissement supplémentaires.

Pour les périodes closes le 18 juin 2022 et le 19 juin 2021 (en millions de dollars canadiens)	2022 (12 semaines)				2021 (12 semaines)			
	Vente au détail	Services financiers	Éliminations ¹⁾	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers	Éliminations ¹⁾	Chiffres consolidés
Entrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation	1 542 \$	(314) \$	17 \$	1 245 \$	1 666 \$	(50) \$	19 \$	1 635 \$
Moins :								
Dépenses d'investissement	293	9	—	302	252	6	—	258
Intérêts payés	66	—	17	83	68	—	19	87
Paiements au titre de la location, montant net	343	—	—	343	337	—	—	337
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	840 \$	(323) \$	— \$	517 \$	1 009 \$	(56) \$	— \$	953 \$

i) Les intérêts payés sont inclus dans les entrées nettes liées aux activités d'exploitation du secteur Services financiers.

Pour les périodes closes le 18 juin 2022 et le 19 juin 2021 (en millions de dollars canadiens)	2022 (24 semaines)				2021 (24 semaines)			
	Vente au détail	Services financiers	Éliminations ¹⁾	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers	Éliminations ¹⁾	Chiffres consolidés
Entrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation	2 290 \$	(211) \$	29 \$	2 108 \$	2 247 \$	207 \$	33 \$	2 487 \$
Moins :								
Dépenses d'investissement	475	13	—	488	449	12	—	461
Intérêts payés	136	—	29	165	140	—	33	173
Paiements au titre de la location, montant net	625	—	—	625	612	—	—	612
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	1 054 \$	(224) \$	— \$	830 \$	1 046 \$	195 \$	— \$	1 241 \$

i) Les intérêts payés sont inclus dans les entrées nettes liées aux activités d'exploitation du secteur Services financiers.